Rapport de stage

Université de Limoges | FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
2012-2013

Licence Professionnelle
Métiers des Bibliothèques et de la Documentation

Le fonds photographique au pôle Limousin de la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges

Inventaire, conditionnement et valorisation

Sandra TEILLET

Stage effectué du 2 janvier au 30 mars 2013

Bibliothèque Francophone Multimédia – Pôle Limousin et Patrimoine

Mémoire dirigé par
Étienne ROUZIÈS
Conservateur d'État
Pôle Limousin – Bfm Limoges

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Étienne Rouziès, mon maître de stage et conservateur du pôle Limousin et Patrimoine à la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges. Je le remercie de m'avoir guidée tout au long de ces trois mois de stage et de m'avoir fait découvrir toutes les richesses du pôle Limousin, dont le fonds photographique.

Je souhaiterais également remercier mon professeur référent, Jean-Marie Allard, pour ses conseils en matière de catalogage et pour la rédaction du présent mémoire.

Je remercie Laure Théaudin qui m'a permis d'expérimenter la numérisation et l'atelier de reliure où j'ai appris à nettoyer et conditionner les photographies qui m'avaient été confiées.

J'exprime ma gratitude au personnel du pôle Limousin qui m'a si bien accueillie et m'a fait partager son expérience. Je les remercie pour le temps qu'ils m'ont accordé et leur bienveillance.

Enfin, je remercie Daniel Le Goff, pour m'avoir permis d'effectuer mon stage dans son établissement.

(cc) BY-NC-ND

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 2.0 France** » disponible en ligne *http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/*

(cc) BY-NC-ND

Table des matières

Introduction....7
1. L'environnement de travail : le pôle Limousin et Patrimoine....8
1.1. Présentation....8
1.1.1. Les collections....8
1.1.2. L'équipe....9
1.2. Deux missions : conserver et valoriser....9
1.2.1. La conservation....10
1.2.1.1. Le fonds patrimonial....10
1.2.1.2. Le fonds limousin....10
1.2.2. La valorisation....11
2. Le fonds photographique....14
2.1. La découverte du fonds photographique....14
2.2. Qu'est-ce-que la photographie ?....15
2.2.1. Petite histoire de la photographie en France et en Limousin....15
2.2.2. Quelques explications sur les procédés photographiques....15
2.3. La gestion du fonds....16
2.3.1. Première étape : identification et inventaire des photographies....16
2.3.1.1. Un travail d'identification des épreuves....16
2.3.1.2. L'inventaire....17
2.3.2. Deuxième étape : l'identification des dégradations et les réparations....19
2.3.2.1. Les dégradations....19
2.3.2.2. Nettoyage et réparations....21
2.3.2.3. La conservation....21
3. Communication et valorisation du fonds photographique....25
3.1. Quelques explications sur la numérisation....25
3.2. La numérisation des plus beaux clichés....26
3.2.1. Sur la Bibliothèque Numérique du Limousin....26
3.2.2. Sur Géoculture....27
3.3. Deux enjeux : communiquer et faire connaître le fonds photographique au public....28
3.3.1. La reprise des notices....28
3.3.2. La communication de l'inventaire des photographies au public....28
Conclusion....30
Références bibliographiques....31

(cc) BY-NC-ND

Table des illustrations

Première page (de gauche à droite) : *Le Casino de Limoges*, Jean Faissat ; *Buires* (modèles de porcelaine de Baylac) ; *Limoges. Vue sur l'Abbessaille*, Jean-Baptiste Audiguet. Collection Bfm ville de Limoges.

Figure 1 : Organigramme du pôle....9
Figure 2 : Affiche de l'exposition Boudeau....13
Figure 3 : Inauguration de l'exposition Clancier, 25 mars 2013....13
Figure 4 : Epreuve sur papier albuminé au carton cassant....20
Figure 5 : Chemise au ph neutre pour les petits formats....23
Figure 6 : Pochettes en polyester pour les grands formats....23
Figure 7 : Meuble à plans....24
Figure 8 : Regroupement de la collection iconographique....24

(cc) BY-NC-ND

Table des tableaux

Tableau 1 : Le classement des ouvrages par format.....11
Tableau 2 : Exemple de description.....18

(cc) BY-NC-ND

Introduction

« Si tu ignores le nom des choses, même leur connaissance disparaît »[1]

Les photographies en bibliothèques ont longtemps été négligées pour des questions de quantité, d'apparence ou parce que l'acte photographique même est devenu banal selon Michel Frizot[2]. Mais depuis quelques temps, ces clichés nous deviennent précieux, « ils sont ainsi collectés, muséifiés, marchandés »[3], ils renferment la mémoire d'une ville, d'une famille, d'un collectif, etc. On peut effectivement avoir une certaine nostalgie vis-à-vis de ce passé, mais c'est principalement la redécouverte de fonds dans les collections des bibliothèques qui nous pousse à prêter beaucoup plus d'importance à la conservation de ces photographies, que ce soit dans les bibliothèques ou dans les services d'archives.

Depuis l'invention de la photographie dans les années 1830, les procédés photographiques et l'usage de la photographie ont grandement évolué. C'est grâce aux avancées de l'optique et de la photochimie que l'élaboration d'un dispositif permettant d'enregistrer la lumière est né. Mais la photographie dans ses premières années n'était exploitée que par un petit nombre, beaucoup d'opticiens notamment. Le matériel étant coûteux et complexe[4], il faudra attendre les années 1860 pour que la pratique amateur se développe réellement. Avec l'apparition de l'appareil argentique, cette pratique crut d'avantage et ne cessa de se démocratiser jusqu'à aujourd'hui, où le numérique a supplanté l'argentique.

Le pôle Limousin et Patrimoine de la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges possède ainsi un fonds photographique intéressant mais très peu connu et pas vraiment accessible au public. Le pôle, dans une volonté d'ouverture et de valorisation de ses collections, souhaite que ces épreuves photographiques, datant des années 1860 aux années 2000, soient inventoriées et conservées dans des conditions adéquates, mais surtout qu'elles soient enfin connues du public. Néanmoins, la photographie étant avant toute chose un objet chimique, elles sont fragiles et nécessitent une attention particulière.

Dans un premier temps, il convient donc de présenter le service dans lequel s'est déroulé mon stage. Dans une seconde partie, nous établirons un constat et verrons la gestion du fonds photographique. Enfin, nous nous pencherons sur les différents moyens de valorisation de ce fonds jusqu'alors délaissé.

---

[1] Carl von Linné, cité dans FRIZOT Michel, GANDOLFO Jean-Paul et MONOD Sibylle. *(Re)connaître et conserver les photographies anciennes*. Paris: Éd. du CTHS, 2007, p.10.

[2] Michel Frizot, directeur de recherche au CNRS, dans LAVEDRINE Bertrand, *ibid*. p.9.

[3] *Ibid*.

[4] Il fallait plus de 20 minutes environ pour réaliser une photographie. La vidéo suivante présente la réalisation d'une photographie au XIX^{e} siècle : FOCUS NUMERIQUE. « 20 minutes pour faire une photo au XIX^{e} siècle ». Disponible sur : http://www.focus-numerique.com/20-minutes-faire-photo-xixe-siecle-news-3150.html (consulté le 14.01.13).

(cc) BY-NC-ND

1. L'environnement de travail : le pôle Limousin et Patrimoine

1.1. Présentation

Créée en 1804, la bibliothèque municipale de Limoges constitue le principal lieu de conservation du patrimoine écrit en Limousin. Anciennement située entre la place de l'Ancienne Comédie et la rue Turgot (de 1897 à 1998), la bibliothèque occupe aujourd'hui une partie de l'ancien hôpital de Limoges. Le pôle Limousin est ainsi situé au 1er étage du bâtiment rénové, surplombant un jardin d'hiver qui fait l'unité entre l'ancien bâtiment et le nouveau imaginé par l'architecte Pierre Riboulet, se faisant ainsi le représentant du temps passé mais également du temps présent.

1.1.1. Les collections

Les fonds anciens de la bibliothèque, conservés dans les magasins compactus au sous-sol de la Bfm, trouvent leur origine dans les saisies révolutionnaires, comme pour la plupart des autres bibliothèques municipales de France. En 1790, une première saisie a lieu dans les bibliothèques des communautés religieuses puis en 1793, ce sont les bibliothèques des émigrés. Trois ans plus tard, le département de la Haute-Vienne décide d'établir une bibliothèque accessible au public dans l'ancien collège de Limoges. Toutefois, ce n'est qu'en 1804 que ces ouvrages sont mis à disposition de la Ville de Limoges. En 1805, le catalogue du fonds recensait quelque 10000 volumes dont la collection des Jésuites. En 1907, après la séparation des Églises et de l'État, 25000 volumes ou fascicules de périodiques provenant du grand séminaire de Limoges vinrent compléter les collections[5].

Mais la bibliothèque compte également aujourd'hui 34 incunables (parmi eux, une Chronique de Nuremberg) et environ 270 manuscrits du XIIe siècle à nos jours dont le fameux Graduel de Fontevrault[6]. Ces documents sont conservés au sein du pôle Limousin et Patrimoine.

Outre le fonds ancien et les manuscrits médiévaux, des collections imprimées datant du XIXe siècle à nos jours sont conservées en magasin et dans la salle de lecture du pôle. Les collections du XIXe siècle sont notamment basées sur des dons de particuliers, membres d'associations, auteurs d'ouvrages, etc. À partir de la moitié du XXe siècle toutefois, ces dons se font plus rares et le budget des acquisitions s'élargit afin de pouvoir acquérir des productions qui se rattachent au Limousin. Le pôle Limousin et Patrimoine possède ainsi un budget annuel bien défini pour ses acquisitions. Les acquisitions dites onéreuses, c'est-à-dire l'achat d'ouvrages remarquables et uniques (par exemple les livres d'artistes mais surtout les manuscrits médiévaux), sont prises sur le budget « investissements » et non sur le budget traditionnel des acquisitions.

Ensuite, quelques 3000 documents sonores et audiovisuels présentant un lien avec le Limousin sont référencés (en comptant les exemplaires de conservation) ainsi que de nombreux

[5] MINISTERE DE LA CULTURE. *Patrimoine des bibliothèques de France : un guide des régions*, volume 10. Paris : Payot, 1995, p. 83-84.

[6] Le graduel est visible à l'adresse suivante : http://www.bm-limoges.fr/documents/graduel/ fonds.html

(cc) BY-NC-ND

titres de presse et de revues locales. D'ailleurs, 7 titres de quotidiens régionaux de 1810 à 1947 furent l'objet d'une campagne de numérisation en 2012[7].

Enfin, citons les collections iconographiques qui furent constituées dès la fin du XIX^{e} siècle : des estampes (408 pièces), des portraits limousins (186 portraits), des dessins, des cartes postales, des plans et des cartes, des affiches et des photographies.

1.1.2. L'équipe

Le pôle Limousin est composé de onze personnes au total même si quatre d'entre elles ont des missions spécifiques. En effet, deux agents travaillent à l'atelier de reliure de la bibliothèque et deux autres personnes travaillent au dépôt légal même si l'une d'elles est également adjoint territorial la moitié du temps à la Bfm (figure 1).

Les adjoints territoriaux s'occupent principalement de l'équipement des documents mais également des petites réparations tandis que les assistants de conservation sont chargés du catalogage et des acquisitions entre autres. Néanmoins, tout le personnel fait de la médiation envers le public.

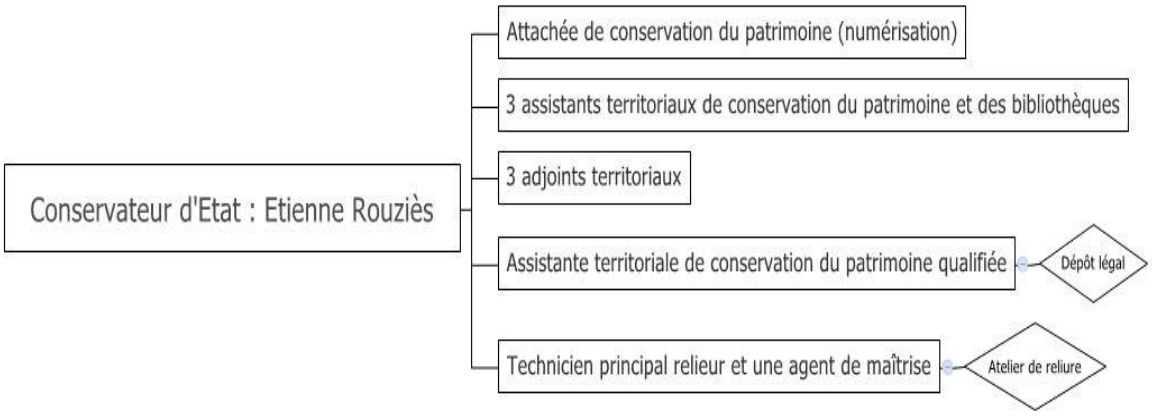

Figure 1 : Organigramme du pôle
(Schéma de l'auteur)

1.2. Deux missions : conserver et valoriser

Le pôle Limousin et Patrimoine a vocation à conserver et valoriser le patrimoine écrit mais aussi iconographique et musical de la région. Le pôle conserve donc les fonds anciens mais également tous les documents relatifs au Limousin (romans, presse, documentaires, etc.) du moment que le sujet, l'auteur ou l'éditeur soit limousin. Il conserve de surcroît la bibliophilie contemporaine et les livres d'artistes de la région. Cependant, en fonction de différents critères, leur conservation ne sera pas la même.

[7] Bfm Limoges : http://www.bm-limoges.fr/limousin_collections_numerisees.html?PHPSESSID=e58105b5d58e89b41 ecf1b95 da780881

(cc) BY-NC-ND

1.2.1. La conservation

1.2.1.1. Le fonds patrimonial

Le fonds est réparti en deux endroits : la réserve précieuse et les magasins compactus. On trouve principalement dans ces derniers les fonds d'État. Emile Ruben dans les années 1860 classa ceux-ci en quatre sections : Lettres, Sciences, Histoire et Religion, mais cette dernière série resta inachevée. Dans le respect des règles de conservation, ces ouvrages sont rangés par formats et la température et l'hygrométrie sont contrôlées. De surcroît, suite à un vaste chantier d'entretien entrepris depuis plus de 3 ans, les ouvrages sont dépoussiérés, cirés et réparés. Les cotes sont également vérifiées (il est fréquent de trouver plusieurs cotes inscrites) et on ne colle plus d'étiquettes sur le dos des livres, un signet en papier neutre, spécialement réalisé par l'atelier de reliure de la Bfm et qui n'abîme pas les pages, remplace ce système. Les documents fragiles peuvent être placés dans des pochettes ou des boîtes en matériaux neutres (découpés en fonction des dimensions des ouvrages) afin d'éviter qu'ils ne se plient, se déchirent ou prennent la poussière dans les rayonnages.

Les manuscrits, incunables, livres d'artistes, livres précieux, estampes, cartes postales et photographies sont quant à eux conservés dans la réserve dite précieuse. Les documents les plus précieux sont placés dans un coffre, les autres documents sont classés par formats. La température est de 18°C et l'hygrométrie doit rester entre 40 et 60 %. Pour cela, l'humidité relative est mesurée tous les mois à l'aide d'un hygromètre. Les systèmes de climatisation ont aussi été supprimés pour éviter les problèmes de moisissures. L'intensité de l'éclairage est modérée. Enfin, les rayonnages métalliques sont préférés au bois qui est trop inflammable et vulnérable aux insectes et à l'humidité. Les plus basses étagères de ces rayonnages doivent d'ailleurs être éloignées du sol d'au moins 20 cm, il s'agit d'une précaution en cas d'inondation.

1.2.1.2. Le fonds limousin

Le fonds limousin est conservé dans trois magasins de proximité : le premier abrite les journaux, le second les monographies imprimées, les affiches et les plans, le troisième les documents sonores et audiovisuels. Dans ces magasins, l'hygrométrie et la température sont contrôlées.

Dans la première pièce, les journaux sont conservés dans des boîtes neutres ou bien debout s'ils ont fait l'objet d'une reliure. Ils sont classés par titre et par année. Dans la seconde, les documents sont classés par formats, pour une meilleure conservation. A chaque lettre correspond ainsi un format (tableau 1). En ce qui concerne les cotes B, 15 000 et 30 000 à 50 000, elles correspondent aux formats utilisés dans les réserves générales de l'ancienne bibliothèque municipale de Limoges alors installée place de l'Ancienne-Comédie. Les documents limousins n'étaient alors pas séparés du fonds général, ils étaient simplement individualisés par une étiquette rouge portant la mention « Limousin ». C'est avant le déménagement vers la nouvelle bibliothèque que les documents limousins ont été physiquement séparés du fonds général. Cette séparation s'est opérée parce que le fonds limousin aurait enfin des locaux qui lui seraient dédiés.

(cc) BY-NC-ND

Tableau 1 : Le classement des ouvrages par format

Cote	Format
E	Moins de 20 cm
F	De 20 à 26 cm
G	27 à 36 cm
K	Supérieur à 37 cm
B	Série close. Equivalent du format F. Documents anciennement conservés dans les réserves générales de l'ancienne bibliothèque.
15 000	Série close. Equivalent du format E. Documents anciennement conservés dans les réserves générales de l'ancienne bibliothèque.
30 000 à 50 000	Série close. Plusieurs formats. Documents anciennement conservés dans les réserves générales de l'ancienne bibliothèque.

Les documents fragiles sont placés dans des boîtes ou des pochettes neutres, aux dimensions adaptées. Quant aux affiches et plans, ils sont conservés dans des meubles à plans.

Enfin, la dernière pièce abrite les VHS, les DVD et les CD.

Cependant, la conservation passe aussi par une diffusion indirecte de ces documents via la numérisation. Des documents très demandés tels que la presse sont fragiles, leur consultation par internet permet donc de mieux les conserver car cela évite de manipuler le document.

1.2.2. La valorisation

Les collections du pôle ne cessent de s'enrichir chaque année grâce à différents modes d'acquisition :

- achats auprès de librairies indépendantes, d'éditeurs locaux, de particuliers, de disquaires, etc.
- dons, legs et dépôts
- dépôt légal imprimeur et éditeur (doubles de la BNF)
- participation à des ventes aux enchères[8]

[8] La préemption est une procédure permettant à une personne publique d'acquérir en priorité, selon des critères préalablement bien définis par elle, un bien mis en vente par une personne privée ou morale.

(cc) BY-NC-ND

Le pôle ayant une vocation patrimoniale, on veillera à acquérir deux exemplaires dans la mesure du possible. Le premier exemplaire sera un exemplaire de conservation et consultable sur place, le second pourra être emprunté.

Même si le pôle possède des ouvrages rares, et donc consultables sous certaines conditions, on entend faire partager ce patrimoine au public.

La Bfm et le pôle Limousin organisent chaque année depuis 2009 des cycles de conférence intitulés « les Trésors de la Bfm ». Il s'agit de faire découvrir au public les pièces les plus précieuses de la bibliothèque (ou nouvellement acquises). Outre ces Trésors, des mini-concerts, des visites, des expositions (figures 2 et 3), des conférences (par exemple sur les éditeurs limousins) ou bien des animations (dictée occitane) sont organisés régulièrement.

Le pôle œuvre depuis 2009 à numériser une partie de ses fonds pour les rendre accessibles en ligne et de façon libre. La Bibliothèque Numérique du Limousin rassemble ainsi 7 partenaires (DRAC, BNF, Université de Limoges, les villes de Brive, Tulle, Guéret, Ussel et Limoges). Pour créer le site internet de la Bibliothèque numérique du Limousin, un logiciel open source et gratuit (Omeka) fut choisi et tous les documents numérisés sur le site sont en licence ouverte. D'ailleurs, le blogueur Calimaq a annoncé dans un article de novembre 2012[9] que la bibliothèque numérique du Limousin était le second établissement de France après la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg[10] à adopter la licence ouverte pour la diffusion des images.

Enfin, un projet de catalogue collectif du Limousin est en cours. Biblim est ainsi « le site portail commun des grandes bibliothèques de la région Limousin et de celles qui ont des fonds spécifiques et patrimoniaux ». Il est le quatrième portail collectif régional de France (en Rhône-Alpes existe par exemple Lectura) et remplace Maduvil. Le lancement officiel du site est programmé pour le mois de mai 2013 même si le site est d'ores et déjà actif.

Dans une démarche de conservation et de valorisation de ces collections, le pôle Limousin souhaiterait ainsi apporter plus de visibilité à son fonds photographique tout en le protégeant des aléas du temps. Le pôle a également la volonté de créer une véritable collection iconographique dédiée au Limousin regroupant estampes, cartes et plans, photographies, affiches, cartes postales, etc.

[9] « Bibliothèques, musées : exemples de bonnes pratiques en matière de diffusion du domaine public », 11 novembre 2012, disponible sur : http://scinfolex.wordpress.com/2012/11/11/bibliotheques-musees-exemples-de-bonnes-pratiques -en- matiere-de-diffusion-du-domaine-public/ (consulté le 13.02.2013)

[10] Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg, disponible sur : http://www.bnu.fr/collections/la-bibliotheque-numerique/les-images-de-la-bnu-et-la-licence-ouverte (consulté le 15.01.2013)

(cc) BY-NC-ND

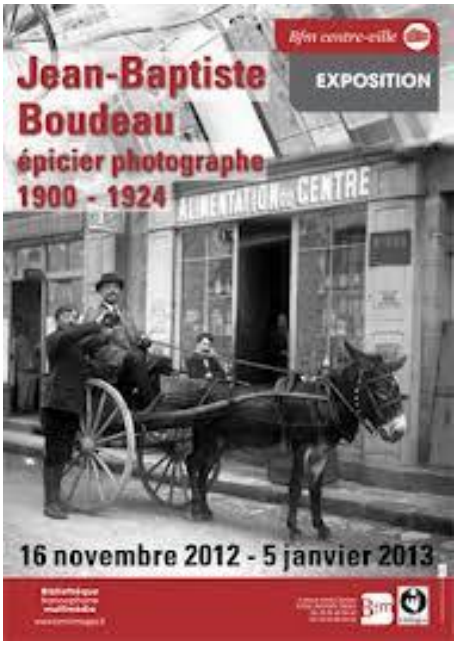

Figure 2 : Affiche de l'exposition Boudeau
(Source : Bfm Limoges)

Figure 3 : Inauguration de l'exposition Clancier, 25 mars 2013
(Photographie de l'auteur)

(cc) BY-NC-ND

2. Le fonds photographique

2.1. La découverte du fonds photographique

À mon arrivée au pôle Limousin, j'ai été chargée de traiter toutes les photographies détenues au sein du pôle exceptées deux collections photographiques, intéressantes mais inexploitables momentanément : les photographies sur plaques de verre de la collection Jean-Baptiste Boudeau et le fonds Jean Jové. Je ne me suis pas occupée de ces deux fonds car ce sont des cas particuliers : tout d'abord, les plaques de verre constituent un support très fragile. De plus, 2500 plaques ont déjà été numérisées et sont consultables sur des postes dédiés aux chercheurs au sein du pôle Limousin. Face au nombre important des photographies qui seraient à traiter, ce fonds ne le sera pas dans l'immédiat. Concernant le fonds Jové, il est constitué d'autochromes et de photographies diverses de belle qualité mais ce n'est qu'un dépôt, le propriétaire n'en ayant pas encore fait don. Il est donc impossible de l'exploiter pour l'instant.

Pour en revenir aux photographies à traiter, j'ai comptabilisé au début de mon stage quelques 1250 photographies en partie inventoriées. Celles entrées à la Bfm avant 1940 et jusqu'aux années 1990 (annexe 3.) avaient été inscrites dans un cahier où on leur avait attribué une cote et un numéro d'entrée. Il y a environ six ans, le répertoire de ces photographies fut saisi sur ordinateur mais des zones d'ombre concernant certaines photographies subsistaient : qui était le photographe ? Que représente la photographie ? De quand date-t-elle ? La description de certains clichés était donc insuffisante pour permettre à un éventuel public de trouver ce qu'il cherchait.

Concernant leur conservation, une grande partie d'entre elles étaient rangées dans la réserve précieuse, dans des tiroirs, mais aussi dans des meubles à plans. Les photographies inventoriées dont le format n'excédait pas 20 x 25 cm environ furent conditionnées dans des chemises en attendant une reprise complète de l'inventaire. Les photographies dont le format était supérieur étaient quant à elles conservées dans des pochettes trop petites ou bien étaient tout simplement rangées en vrac dans les tiroirs ou sur des étagères. Ces dernières souffraient d'ailleurs de petites dégradations.

Deux problèmes se posaient donc : d'une part la conservation des photographies, qui n'était pas aux normes, et d'autre part leur identification. Dans un premier temps, il m'a semblé donc logique d'identifier définitivement toutes les photographies afin de dégager une logique de classement et dresser une liste de thèmes. Dans un second temps, il convenait de penser à leur conservation et à leur communication. Parmi ces épreuves, plus d'une centaine semblaient appartenir à la fin du XIX^{e} ou au début du XX^{e} siècle et avaient quasiment toutes pour sujet le Limousin. Il m'a ainsi paru important de m'informer sur l'histoire de la photographie, en particulier dans la région, et sur les techniques photographiques de l'époque.

(cc) BY-NC-ND

2.2. Qu'est-ce-que la photographie ?

2.2.1. Petite histoire de la photographie en France et en Limousin

C'est dans les années 1830 que Louis-Jacques Mandé Daguerre, en association avec Nicéphore Niepce, élabore un procédé permettant de reproduire le réel en fixant la lumière sur une plaque de cuivre recouverte d'argent et placée dans une chambre noire. Acheté par le gouvernement français par la loi du 7 août 1839 sur la photographie, le daguerréotype soulève l'enthousiasme. À Limoges, il fait notamment son apparition grâce au physicien Louis-Joseph Gay-Lussac[11]. Le 24 août 1839, *les Annales de la Haute-Vienne* consacrent d'ailleurs un article à la découverte faite par Daguerre et à son procédé :

> *« Le procédé peut se partager en trois temps distincts : dans le premier, il s'agit d'enduire une plaque métallique d'une substance assez sensible pour recevoir les impressions des objets ; dans le second, de présenter l'enduit dans les conditions les plus favorables à recevoir ces impressions ; dans le troisième enfin, de traduire en une image nette et permanente le sujet de ces présentations »[12].*

Toutefois, il ne faut pas croire que la photographie est entrée aisément dans les mœurs. Les défenseurs de la peinture étaient nombreux. En outre, dans les almanachs, on ne trouvait pas la mention de photographe mais de « peintre au daguerréotype »[13]. Il faudra attendre le Second Empire pour voir apparaître le nom de « photographe ». C'est aussi à ce moment là que les grands photographes de Limoges et sa région font leur apparition : Jean-Baptiste Audiguet, Lucien Barbou, André Bastier, etc.[14]

En 1889, avec l'apparition de l'appareil photographique Kodak à développement rapide, la photographie entraîne un développement notable de la pratique amateur, en Limousin y compris.

2.2.2. Quelques explications sur les procédés photographiques

Il m'a paru important de comprendre les procédés photographiques des XIX^{e} et XX^{e} siècles. Il est notamment précisé dans l'inventaire pour chaque photographie ancienne à quel type de technique photographique on aurait à faire. De plus, cette étape d'identification du procédé était également indispensable pour le nettoyage des épreuves afin d'éviter de commettre de mauvaises manipulations.

Après avoir consulté diverses sources sur l'identification des procédés photographiques, nous en avons répertorié deux que nous expliquons en détail ci-après. Il est en outre très courant de les retrouver parmi les fonds photographiques détenus par des bibliothèques ou des services d'archives.

---

[11] FERRER, Jean-Marc, et ROUZIES Étienne. *Une histoire de la photographie à Limoges 1839-1914*. Limoges : les Ardents éditeurs, 2011, p. 11.

[12] *Les Annales de la Haute-Vienne*, édition du samedi 24 août 1839 (Bfm Limoges).

[13] FERRER Jean-Marc, *op. cit*. en note 7, p.12-13.

[14] *Ibid*., p. 19.

(cc) BY-NC-ND

Pour les photographies de la fin du XIX^{e} siècle ou début XX^{e} le procédé le plus employé était le tirage sur papier albuminé au gélatino-bromure (inventé par Louis-Désiré Blanquart Evrard en 1850). Le tirage sur papier albuminé tient son nom de l'albumine contenue dans l'émulsion photosensible appliquée sur le papier. Ce blanc d'œuf sert de liant aux grains d'argent, assurant une meilleure stabilité de l'image. Il s'agit de la version positive des négatifs au collodion, fabriqué au fil du temps par les photographes. Toutefois il existait des firmes qui commercialisaient un papier pré-enduit que les opérateurs n'avaient plus qu'à sensibiliser (à la surface d'un bain de nitrate d'argent à 12%). Contrecollé sur carton à cause de la finesse du papier et d'aspect brillant, il présente l'inconvénient de devoir être préparé juste avant utilisation. De plus, le blanc d'œuf jaunit assez rapidement à la lumière. Les fabricants ajouteront alors des colorants dans l'émulsion. Les photographes, pour de meilleurs contrastes, pratiqueront presque toujours des virages à l'or ou au platine. Ce procédé sera très utilisé jusqu'au début du XX^{e} siècle mais progressivement supplanté par les papiers dit aristotypes à partir de 1885 avant de disparaître avant la Première Guerre mondiale, remplacé par des papiers gélatino-argentiques, à développement plus stables[15]. L'illustration 1.1. en annexe représente des appareils photographiques de l'époque.

Le second type de procédé photographique est le papier à développement (de 1880 à nos jours). Il consiste en une exposition brève à la lumière de ce papier qui produit une image dite latente, cette dernière sera alors amplifiée et rendue visible dans le bain de révélateur. Deux sortes de papier étaient disponibles : au gélatino-bromure d'argent et au chlorure d'argent[16].

2.3. La gestion du fonds

2.3.1. Première étape : identification et inventaire des photographies

2.3.1.1. Un travail d'identification des épreuves

La première étape dans mon travail de recherche fut d'identifier la photographie elle-même et de savoir quel était le sujet représenté. Beaucoup de reproductions de manuscrits et d'imprimés détenus par la Bfm n'étaient pas clairement identifiés dans l'inventaire précédemment réalisé. Il était juste précisé la mention « Ms 23 » par exemple, il n'y avait pas de titre. Avec l'aide du catalogue des manuscrits de la Bfm, toutes ces reproductions ont pu faire l'objet d'une description convenable. Concernant les autres épreuves, j'ai là aussi pu compter sur toutes les ressources (humaines et matérielles) dont dispose le pôle Limousin. En outre, j'ai également reçu l'aide du musée Adrien Dubouché pour identifier des épreuves représentant des modèles de porcelaine. Nous souhaitions, certes, un descriptif simple mais qui devait tout de même être aussi précis que possible.

La seconde étape fut de retrouver les noms des photographes pour environ la moitié de nos épreuves. Le répertoire des photographies précisait quelquefois qui était l'auteur du cliché (notamment pour les photographies d'après 1950) mais le plus souvent c'était l'origine du cliché

[15] LAVEDRINE Bertrand, *op. cit.* en note 1, p.122

[16] *Ibid*., p.148

(cc) BY-NC-ND

(don ou achat) qui apparaissait. Mes recherches se sont alors prioritairement concentrées sur les photographies en papier albuminé car nous souhaitions les valoriser au plus vite. De plus, au dos des clichés, nous disposions parfois d'indices, un numéro. Par exemple, ceci concernait la quasi-totalité des épreuves estampillées « Société Gay-Lussac ». Grâce à un travail de recherche dans les archives et les bulletins de cette société savante[17], il m'a été possible de déterminer que les épreuves possédant un numéro avaient toutes figurées à l'exposition sur « Le Limousin pittoresque et monumental » organisée par la Société Gay-Lussac en 1902. Surtout, les noms des photographes et leur commune d'origine étaient généralement répertoriés. Après une recherche dans les annuaires de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze, il s'est avéré que les photographes étaient généralement des amateurs.

2.3.1.2. L'inventaire

Par définition, un inventaire consiste à établir une liste exhaustive des documents qui constituent un fonds. Avant de commencer l'inventaire du fonds, j'ai d'abord réfléchi à sa forme car il fallait trouver quelque chose de simple, permettant d'inventorier rapidement les photographies tout en les décrivant au mieux. Pour cela, je me suis renseignée sur la gestion des collections iconographiques, et notamment photographiques, de plusieurs bibliothèques comme la bibliothèque municipale de Lyon ou encore celle de Lille (annexe 3.2.). Nous avons ainsi choisi d'adopter un classement relevant à la fois de l'archivistique et de la bibliothéconomie. Nous traiterons les photographies à la pièce même en cas de série sauf si la série ne s'y prête pas. Par exemple, si nous avons vingt vues différentes d'un manuscrit, et qu'il n'est pas utile (ou pas possible) de décrire chacune des photographies, nous nous en tiendrons à un descriptif général de la série en précisant le nombre de photographies.

Les photographies n'ayant que très rarement un titre, nous tenterons de les décrire de la façon la plus simple et la plus claire possible. Le but premier est que le public puisse aisément trouver le document qu'il recherche. Des éléments complémentaires viennent de plus s'ajouter à la description : type de photographie, origine du cliché (don ou achat), date d'entrée et numéro d'entrée dans la bibliothèque, complément d'information sur le photographe ou le cliché même. Lorsqu'il y a un doute sur le sujet photographié ou le nom du photographe, nous ajoutons un point d'interrogation afin de prévenir le lecteur que l'information n'est pas fiable à 100 %. Pour les dates des clichés, nous avons tenté de donner une date approximative. Le complément d'information, qui n'existait pas dans le précédent inventaire, permet aussi au lecteur de situer un peu mieux le contexte dans lequel a été prise la photographie. Ces informations pourraient servir un jour à identifier des photographes par exemple (tableau 2).

Concernant les reproductions photographiques de manuscrits ou ouvrages détenus par la Bfm ou par d'autres organismes, nous avons précisé dans la description la cote du document et le lieu où il est consultable. Lorsque l'ouvrage est numérisé, un lien est présent dans la zone « complément d'information » afin que le public sache qu'une version en ligne existe.

[17] Les archives de la société sont conservées dans le fonds Paul Garrigou-Lagrange aux AD de la Haute-Vienne (19J). Les bulletins sont quant à eux consultables à la Bfm de Limoges.

(cc) BY-NC-ND

Tableau 2 : Exemple de description

N°		Description	Dimensions	Photographe	Origine	Couleur	Date cliché
2		Evaux-les-Bains (Creuse) : marché (1900?). Épreuve sur papier albuminé (carton de 30,0 x 24,0 cm).	16,5 x 23,0cm	Pinton (?)	Société Gay Lussac	NB	Vers 1902

Date entrée	N° entrée	Complément d'information
Avant 1940	XXXX	Cliché utilisé lors de l'exposition du « Limousin pittoresque et monumental » organisé par la Société Gay-Lussac en 1902 (documents sur l'exposition : voir AD 87 sous série 19J5).

Je me suis ensuite penchée sur la cotation de ces photographies. En effet, les photographies inventoriées avaient été numérotées de 1 à 339, à la pièce ou par série. Par exemple, dans la série 331 sur les feuillardiers en Limousin, nous avons 12 photographies. La cote était donc : 331/1 à 331/12. Il n'y a pas vraiment de logique dans la cotation, les photographies d'un même photographe peuvent ainsi être dispersées. En trois mois, il aurait été impossible de créer de nouvelles cotes et de classer chaque photographie par photographe ou par thème. La masse documentaire était trop importante. Lors de la reprise de cet inventaire j'ai ainsi décidé, en commun encore avec mon maître de stage, de reprendre cette cotation mais en apportant plus de clarté pour le futur public. Il a donc été décidé de continuer la cotation des estampes (réalisée par Pauline Leymonie[18]). Le fonds photographique sera donc classé en 9 Fi (fonds iconographique : cotation d'archivistique). Chaque cote originelle sera donc précédée de la mention 9 Fi :

9 Fi 331/11

9 Fi 113/15
ex.2

[18] LEYMONIE Pauline. *Gestion du fonds d'estampes anciennes : inventaire, conditionnement et mise en valeur*, rapport de stage Licence professionnelle Métiers des bibliothèques et de la documentation, sous la dir. de Étienne Rouziès. Limoges : Université de Limoges, 2011.

(cc) BY-NC-ND

De surcroît, pour les photographies en grand format (dont les dimensions sont supérieures à 30 x 20 cm environ), la mention « gf » viendra compléter la cote :

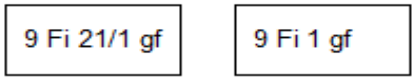

Chaque cote est inscrite au crayon à papier au dos du cliché, en haut à gauche dans la mesure du possible (on trouve des inscriptions au dos de certains clichés). L'estampillage sera le plus discret possible. On utilise donc un petit tampon en cuivre et une encre peu agressive. Le but est d'éviter que l'encre du tampon ne tâche le cliché comme cela est déjà le cas pour des tirages en couleurs notamment. Les tirages sur papier albuminé collés sur du carton et non estampillés voient alors leur estampille en bas sur le recto. Pour les clichés récents sur papier à développement (à partir des années 1950), l'estampille se trouve au dos.

J'ai pour ma part décidé d'ajouter à cet inventaire un classement thématique des photographies. Toutes ne figurent pas dans le tableau cependant car nous ne retenons que des thèmes pouvant constituer un ensemble de clichés suffisant (annexe 3.4.). Il est ainsi possible d'effectuer une recherche par thème rapide sans avoir à consulter les 100 pages de l'inventaire.

Après avoir pris connaissance des photographies non inventoriées, le total des photographies s'élève à environ 2000 (en comptant les exemplaires en double voire en triple). Environ 15 % d'entre elles sont des grands formats et environ 85 % de l'ensemble sont en noir et blanc (annexe 3.6.1.). La majorité de ces photographies sont entrées à la bibliothèque entre les années 1960 et 1980 (annexe 3.6.2.). Toutefois, nous ne savons pas exactement à quelles dates les épreuves sur papier albuminé nous sont parvenues.

2.3.2. Deuxième étape : l'identification des dégradations et les réparations

2.3.2.1. Les dégradations

Les photographies conservées par le pôle sont à mon arrivée majoritairement en bon état, seuls les grands formats et les épreuves sur papier albuminé souffraient de petites dégradations (poussière et cartons abîmés). Les clichés de petit format étaient conservés dans des chemises neutres. Les photographies de grands formats, comme nous l'avons précisé précédemment, étaient rangées dans des pochettes inadaptées ou bien n'étaient pas du tout protégées. Il ne faut pas perdre du vue surtout que chaque geste effectué sur ces photographies doit être réversible et que les matériaux employés doivent être conformes aux normes de

(cc) BY-NC-ND

conservation dont les principales sont la norme ISO 18902 sur le matériel de conditionnement des photographies et la norme 18916 relative au test d'activité photographique[19].

2.3.2.1.1. Le papier albuminé

Pour identifier et traiter les clichés altérés, je me suis appuyée sur l'ouvrage de Bertrand Lavédrine, (*Re)connaître et conserver les photographies anciennes*[20]. La plupart des épreuves sur papier albuminé présentent malheureusement un jaunissement (dû à l'albumine), celui ci est plus ou moins avancé selon les clichés. Des taches peuvent également être présentes. Enfin, des contrastes atténués ont pu provoquer une disparition de certains détails (auréoles blanches). Les causes peuvent être diverses même si la principale est une mauvaise conservation des épreuves : lumière, humidité, dégradation de l'albumine, etc. Avec le temps et l'humidité, les cartons deviennent également cassants, risquant d'abîmer définitivement les clichés. La figure 4 présente ainsi une photographie sur papier albuminé souffrant de plusieurs dégradations : le carton est cassant et taché, les contrastes du ciel sont atténués.

Figure 4 : Epreuve sur papier albuminé au carton cassant
(Photographie de l'auteur)

2.3.2.1.2. Le papier à développement

Les tirages ont généralement une meilleure stabilité même s'ils peuvent être altérés par l'humidité, la lumière et la pollution ce qui provoque des jaunissements. La couleur peut aussi

[19] IFLA-UNESCO, Bibliothèque du Congrès : Programme « prévention et conservation » de la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires et des Bibliothèques. Mark Roosa, « Entretien, manipulation et rangement des documents photographiques, 2003 ». Disponible sur : http://www.portal.unesco.org/ci/en/files/14344/...doc/VersionFrdoc (consulté le 28.03.13).

[20] LAVEDRINE Bertrand, *op. cit*. en note 1

BY-NC-ND

devenir plus fade. Globalement, les clichés sont bien conservés sauf certains qui ont pris un mauvais pli ou ont été roulés.

2.3.2.2. Nettoyage et réparations

Les photographies sont relativement en bon état, seules les épreuves datant du XIX^{e} ou du XX^{e} siècle ont tendance à être poussiéreuses. On utilise donc une gomme en latex neutre qui permet un nettoyage à sec. On gomme les cartons (recto et verso) en prenant soin de gommer « en étoile » c'est-à-dire de l'intérieur vers l'extérieur afin d'éviter que le carton ne se rétracte et se casse. Les épreuves sur papier albuminé étant très fragiles, on ne les gomme pas, on passe un simple pinceau à poils doux dessus. Une fois cette étape de pré-nettoyage terminée, on utilise à nouveau un pinceau pour enlever les résidus de gomme.

Concernant les cartons cassés, il est difficile de les réparer à l'atelier de reliure de la Bfm. Il faudrait faire appel à un restaurateur mais cela a un coût, d'autant plus que les épreuves en elles-mêmes ne sont pas abîmées. On aurait pu utiliser des « pansements » (comme du papier japon) pour éviter que le carton de ne se casse encore plus mais cela implique de toucher à l'intégrité de la photographie. Cette solution, et celle de désolidariser l'épreuve du carton, ne sont pas conseillées. Bertrand Lavédrine explique que :

> *« [il est possible de] dissocier sans risque les papiers des cartons mais très souvent, les indications qu'il comporte (cachet, nom) imposent de les conserver et de les considérer comme partie intégrante de l'objet photo »*[21.]

Il vaut donc mieux faire appel à un restaurateur afin d'établir un diagnostic des composants de la photographie.

Concernant les photographies sur papier à développement, trois clichés avaient particulièrement soufferts de mauvais plis si bien qu'il a été difficile de les remettre à plat. Ils ont été placés sous des poids pendant plusieurs jours mais sans réel succès. Il était possible de les laisser tremper dans une solution permettant au papier de s'assouplir mais les photographies risquant d'être endommagées, elles ont été laissées dans leur état d'origine. D'autres photographies de grand format avaient elles été recouvertes de film destiné à l'équipement des livres, il était donc impossible de l'enlever sous peine de déchirer le papier. Il a là aussi fallu les laisser en l'état.

2.3.2.3. La conservation

La conservation est la dernière étape qui permettra à la photographie de ne pas (ou peu) subir d'altérations au cours du temps.

Du point de vue du lieu de conservation, la réserve précieuse conviendra parfaitement au stockage des photographies. En effet, en cas d'hétérogénéité dans les types d'épreuves conservées, il est conseillé d'avoir une humidité relative entre 30 et 50 % avec des variations de

[21] *Op. cit*. en note 7, p.122

(cc) BY-NC-ND

plus ou moins 5 % par jour. La température idéale est de 18°C[22]. La réserve répond par conséquent à tous ces critères.

Il n'a pas été possible à la fin de mon stage de conditionner toutes les photographies dans des conditions idylliques de conservation. Étant donné le nombre très élevé de clichés et le coût des matériaux, ce travail devra être repris dans un plus ou moins long terme. L'idéal serait de conserver les petits formats dans des pochettes d'albums (en matériau au PH neutre) rangées dans des boîtes-classeurs (annexe 1.2.). En attendant, tous les matériaux acides ont été jetés et remplacés : sous-chemises colorées, enveloppes kraft, cartons, élastiques, etc. Les sous-chemises en papier au PH neutre ont été privilégiées pour organiser les photographies à l'intérieur même des chemises de conservation (figure 5). La cote est d'ailleurs inscrite sur la sous-chemise afin de permettre une recherche rapide. Les chemises seront disposées sur des étagères, à plat, dans la réserve précieuse. Elles côtoieront les plaques de verre de la collection Jean-Baptiste Boudeau et le fonds photographique Jean Jové (figure 8).

Quant aux grands formats, les photographies inférieures au format 30 x 40 cm ont été conservées dans des chemises à rabats en papier (qui respectent la norme ISO 9706), séparées par des feuilles en papier cristal ; les photographies supérieures à ce format, fragiles ou remarquables par la qualité du cliché, ont été conservées dans des pochettes en polyester neutre transparentes (figure 6). Pour ces dernières, on a veillé à inscrire sur la pochette, au crayon papier, la cote du document. Elles sont rangées dans un meuble à plans, à la suite des estampes (figure 7), selon leur format. Dans un premier tiroir, nous trouvons les photographies conditionnées dans des chemises ou des pochettes dont les dimensions sont 37 x 47 cm environ. Dans le second tiroir, nous trouvons les pochettes 51 x 61 cm et 61 x 80 cm. Enfin, dans le dernier, nous avons rangé le fonds Audiguet et le fonds Gilbert Barny, dont les photographies sont de dimensions diverses. Afin de ne pas disperser les épreuves selon leur format et donc dans plusieurs tiroirs, nous avons rassemblé ces deux fonds.

En attendant l'achat des classeurs, il a été décidé en commun accord avec le service que lorsqu'une personne voudra consulter un petit format, on ne lui présentera que la photographie désirée, cette dernière sera protégée par une pochette neutre transparente. Le cliché sera ainsi protégé des traces de doigts et pourra être manipulé dans les règles de conservation. Pour cela, différents formats de pochettes en polyester transparent ont été découpés et adaptés à chaque dimension de photographie.

[22] IFLA-UNESCO, *op. cit*. en note 18

(cc) BY-NC-ND

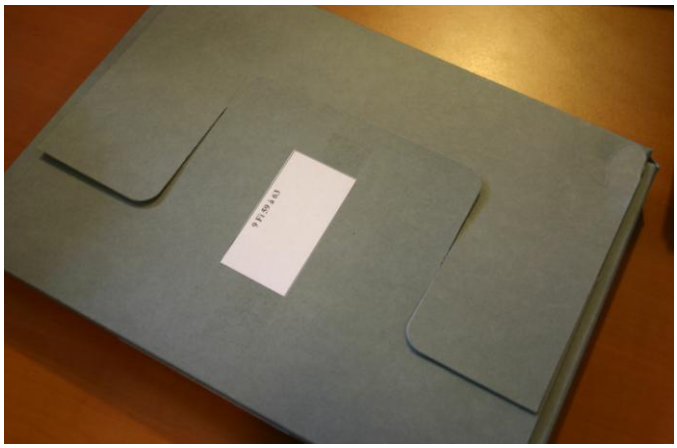

Figure 5 : Chemise au ph neutre pour les petits formats
(Photographie de l'auteur)

Figure 6 : Pochettes en polyester pour les grands formats
(Photographie de l'auteur)

(cc) BY-NC-ND

Figure 7 : Meuble à plans
(Photographie de l'auteur)

Figure 8 : Regroupement de la collection iconographique
(Photographie de l'auteur)

(cc) BY-NC-ND

3. Communication et valorisation du fonds photographique

Comme nous l'avons expliqué précédemment, le pôle Limousin entend faire partager ses collections au plus grand nombre tout en respectant les règles de conservation. La numérisation est ainsi un moyen de communication et de valorisation des fonds. Le pôle n'est de surcroît plus obligé de passer par un prestataire de services pour les petites numérisations, il a acquis un numériseur en 2009.

3.1. Quelques explications sur la numérisation

La numérisation permet de conserver, communiquer et valoriser les collections en une seule et même opération : leur visibilité s'accroît et les conditions de conservation s'améliorent (les documents ne sont plus manipulés aussi souvent)[23].

La numérisation constitue depuis quelques années un véritable enjeu pour la préservation et la diffusion du patrimoine. Depuis 1996, un plan national de numérisation des fonds iconographiques et sonores appartenant à l'État existe. En 2000, il s'est étendu aux fonds appartenant aux collectivités locales, aux fondations et aux associations. Le Ministère de la Culture explique que :

> *« La numérisation du patrimoine culturel est l'une des priorités définies dans le cadre de l'action du Ministère de la Culture et de la Communication. Elle s'inscrit dans les objectifs retenus par la Commission européenne de construction d'une bibliothèque numérique européenne, Europeana, point d'accès multilingue à tous les contenus culturels du patrimoine et de la création contemporaine (archives, bibliothèques, musées, services patrimoniaux, audiovisuel…) répartis en Europe. La numérisation est un moyen d'accès privilégié à la culture pour un grand nombre de nos concitoyens et constitue un outil au service de la diversité culturelle. Elle démultiplie l'accès au patrimoine et à la création contemporaine dans une dynamique de démocratisation culturelle et de transmission des savoirs. Une politique publique ambitieuse de numérisation permet à notre pays de rester maître de ses ressources et d'en garantir l'accès aux divers utilisateurs tout en développant de nouveaux services innovants pour les citoyens. [Le Ministère de la Culture] soutient des initiatives visant à faciliter l'accès et développer les usages des fonds patrimoniaux et contemporains pour un large public, pour la recherche, l'enseignement, la formation, le tourisme culturel, le développement régional […] »*[24].

La numérisation offre de bien meilleures reproductions que la photographie et permet d'afficher les détails d'un document avec précision et netteté (chose très utile pour les chercheurs).

---

[23] BECDELIEVRE Danielle. *Pour une valorisation du patrimoine scientifique écrit de l'Université : évaluation des collections du19ème siècle de la BU Sciences du SCD de Rennes 1*. 2002. p. 8 à 27, citée dans Cyril Czernielewski « La numérisation des collections patrimoniales du SCD de Montpellier », p.11.

[24] « Programme national de numérisation, appel à projet de numérisation 2013 », Ministère de la Culture et de la Communication. Disponible sur : http://www.culture.gouv.fr/mrt/numerisation/fr/actualit/documents/appel_numerisation2013.pdf (consulté le 11.04.2013).

(cc) BY-NC-ND

Pour les photographies sélectionnées pour la numérisation, l'opération fut simple, quelques réglages de base sur le numériseur ont suffi (balance des blancs principalement). Un recadrage, lorsqu'il était nécessaire, a été effectué après la numérisation.

Dans l'objectif de conservation des documents numériques, le format de rigueur est le TIFF car il préserve la qualité de l'image (pas de compression du fichier). Toutefois, le poids des fichiers est très lourd ce qui permet difficilement d'envoyer ou de mettre en ligne une image. L'objectif principal de la numérisation en bibliothèque étant de communiquer et valoriser les collections, il trouver un compromis entre la lisibilité et le poids. On préférera donc un fichier converti en JPEG (plus léger) pour effectuer ces tâches mais il faudra veiller à ne pas trop le compresser afin que l'image ne soit pas altérée.

Après avoir numérisé les photographies, il faut désormais les mettre en ligne. Deux portails limousins sont possibles.

3.2. La numérisation des plus beaux clichés

3.2.1. Sur la Bibliothèque Numérique du Limousin

Nous l'avons expliqué précédemment, la Bibliothèque Numérique du Limousin est un site de ressources en ligne proposant de nombreux documents (presse, documents iconographiques, manuscrits, etc.) libres de droit. Les ressources iconographiques de la BN du Limousin comprennent pour l'instant des dessins, des estampes et quelques photographies. Ces dernières, peu nombreuses, datent du XIX^{e} siècle. Il s'agit en fait d'un échantillon du fonds Jean-Baptiste Audiguet dont les clichés ont été numérisés il y a environ un an.

La plupart du temps, les documents présentés sur la BN du Limousin sont présents dans les différents catalogues des bibliothèques partenaires du projet. Le public visitant le site internet de la BN peut ainsi savoir quelle structure conserve le document. Ceci permet également aux personnes consultant le catalogue de la Bfm de savoir que le document qu'il recherche est numérisé et consultable sur la BN du Limousin grâce à un lien inséré dans la notice bibliographique.

À plus ou moins long terme, il est probable que toutes les épreuves de Jean-Baptiste Audiguet pas encore présentes sur la Bibliothèque Numérique le soient, d'autant plus qu'elles sont désormais toutes cataloguées (voir 3.3.1.). De surcroît, parmi les photographies qui ont été numérisées pour Géoculture (voir 3.2.2.), aucune d'entre elles n'est encore présente sur le site de la BN du Limousin mais celles-ci viendront sans doute rejoindre la collection Audiguet. La bibliothèque numérique disposerait ainsi d'une collection iconographique tout à fait respectable d'autant plus que le site est moissonné par Gallica, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque Nationale de France. Une personne recherchant par exemple des clichés de Jean-Baptiste Audiguet sur Gallica, verra les 31 clichés présents sur la BN du Limousin et leurs notices apparaître ainsi qu'un lien vers le site.

(cc) BY-NC-ND

3.2.2. Sur Géoculture

Géoculture est un portail numérique qui voit le jour en 2010 et qui a vocation à diffuser la culture limousine, à présenter « le Limousin vu par les artistes ». Le site repose sur le principe d'un parcours touristique. Une carte interactive permet la localisation de chaque œuvre présente sur le site. Près de 650 notices sont en ligne, organisées autour de plusieurs thèmes : arts plastiques, cinéma et audiovisuel, culture occitane, littérature, spectacle vivant. Les documents présentés sont uniquement un aperçu afin de pousser le visiteur à se rendre auprès de l'institution détenant le document. Il nous est ainsi possible de créer notre propre itinéraire touristique.

Pour mettre en ligne un article sur le portail Géoculture, certains critères doivent être respectés : le sujet doit être limousin, original, l'œuvre doit être libre de droit, l'auteur doit être identifié et le document doit être de qualité. C'est lors d'une commission réunissant des responsables de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), du CRL (Centre Régional du Livre) ou encore de la Bfm que les articles sont examinés.

Lors de la sélection des photographies qui seraient proposées à Géoculture, il m'a donc fallu tenir compte de ces critères. Je me suis également appuyée sur les huit critères définis par William Leavy dans son étude sur *Le tri des photographies en archivistique* pour la constitution des collections[25] :

- l'ancienneté : on conserve tout ce qui date d'avant la Seconde Guerre mondiale
- le sujet : il doit correspondre à la politique de l'établissement
- l'originalité : on évitera les doublons
- l'identification : on évitera les images non identifiées
- la qualité technique : penser à la conservation et la durabilité du support
- la quantité : respecter la capacité de conservation
- la communicabilité : tenir compte des droits
- la personnalité du photographe : valoriser les fonds connus sans négliger les petits

Le choix des photographies devant être pertinent et Géoculture souhaitant vivement intégrer des photographies anciennes, nous avons ainsi sélectionné des épreuves datant de la fin du XIX^{e} ou du début du XX^{e} siècle, de belles qualités et réalisées par des photographes méconnus (un amateur et un professionnel) afin de promouvoir leur travail. Les photographies sont bien évidemment libres de droit mais la reproduction ne l'est toutefois pas car la numérisation a été réalisée par l'établissement détenant les clichés, la Bfm donc. Le sujet est bien évidemment Limousin (ici, Haute-Vienne et Corrèze) même si nous avons choisi des thèmes très spécifiques et nouveaux sur Géoculture. Neuf clichés ont ainsi été numérisés et une notice de présentation

[25] LEAVY William. *Le tri des photographies en archivistique : étude du ramp et principes directeurs », William Leavy* (Programme général d'information et UNISIST, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 1985), cité dans COLLARD Claude, GIANNATTASIO Isabelle et MELOT Michel. *Les images dans les bibliothèques*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1995, p. 160.

(cc) BY-NC-ND

accompagne chacun d'eux (voir tableau dans annexe 3.1.). Cette notice présente notamment le photographe et le contexte dans lequel a été prise la photographie.

Pour conclure sur Géoculture, ce site est un véritable tremplin vers la valorisation du fonds photographique du Limousin puisque les quelques clichés mis en ligne attirent déjà le public. Comme nous l'avons dit précédemment, Géoculture manquait de photographies anciennes. Le public apprécie de trouver des épreuves photographiques et non des cartes postales, documents que l'on rencontre plus souvent que les photographies anciennes. Les vues des ardoisières de Travassac et d'Allassac (Corrèze) en sont un exemple. Jusqu'à présent, on trouvait le plus souvent des cartes postales, ce sont donc ces photographies en particulier qui ont attiré l'attention du public. Il est donc primordial de bien réfléchir sur le choix des documents qui seront mis en ligne, cela doit intéresser le public.

3.3. Deux enjeux : communiquer et faire connaître le fonds photographique au public

3.3.1. La reprise des notices

La première étape dans ce travail de communication fut de corriger les notices des photographies du fonds Audiguet, qui étaient déjà numérisées et cataloguées avant mon arrivée. Il m'a fallu reprendre les notices afin de cataloguer les photographies selon la norme en vigueur. Des autorités-matières ont ainsi été rajoutées ainsi que l'autorité-auteur Audiguet. Les cotes ont également été modifiées : pour plus d'harmonie dans la cotation, il a été décidé d'intégrer les photographies du fonds Audiguet à l'inventaire, leur nouvelle cote est donc 9 Fi 502. La correction des notices et le changement de cotes permettra ainsi au public de retrouver plus facilement une photographie, que ce soit par cote (en tapant 9 Fi 502*), par sujet ou par auteur.

Les épreuves du photographe Audiguet étant toutes numérisées, un lien nommé « enrichissement multimédia » était présent dans la plupart des notices. En cliquant sur ce lien, la photographie numérisée apparaissait. Néanmoins, toutes les notices ne comportaient pas d'enrichissement multimédia. Pour ces photographies, qui étaient pourtant présentes sur la BN du Limousin, un simple copier-coller de l'url de la photographie dans la BN du Limousin a suffit. Ce lien a ensuite été inséré lors du catalogage dans Koha, le SIGB utilisé par la Bfm. En cliquant sur le lien, il est désormais possible de voir le cliché numérisé.

D'autres photographies (dont l'auteur nous est inconnu) étaient aussi cataloguées et numérisées (consultables en cliquant sur « enrichissement multimédia »). Il a donc fallu là aussi modifier les notices et les cotes mais tout cela permet désormais de retrouver rapidement les clichés dans le catalogue de la Bfm. Il suffit pour cela de saisir « 9 Fi » lorsqu'on effectue une recherche par cote de l'exemplaire.

3.3.2. La communication de l'inventaire des photographies au public

Concernant l'inventaire complet des photographies, il sera imprimé et mis à disposition du public en salle de lecture. Un second exemplaire devrait trouver sa place dans la réserve où ont été placées les photographies et sera destiné à l'équipe du pôle. L'inventaire sera de surcroît mis

(cc) BY-NC-ND

en ligne sur le site de la Bfm. Ceci devrait permettre une plus grande visibilité du fonds photographique à l'échelle régionale mais aussi nationale.

Pour la présentation de l'inventaire au public, une introduction présente succinctement l'histoire de la photographie à Limoges et la collection photographique du pôle Limousin et Patrimoine. Des consignes concernant la lecture des cotes des photographies suivent cette introduction. Un paragraphe est également consacré aux autres structures détenant des collections iconographiques (archives départementales, Géoculture, Bibliothèque Numérique du Limousin, etc.) À la fin de l'inventaire, le lecteur pourra trouver le classement thématique des photographies afin de faciliter ses recherches.

En ce qui concerne l'inventaire en ligne, il a fallu être précis au niveau des consignes pour lire l'inventaire. Tout le monde doit pouvoir comprendre comment s'effectuent les recherches. L'inventaire étant un document au format PDF, j'ai donc pris l'initiative d'expliquer en détail la recherche de photographies (touches CTRL + F pour rechercher, comment faire défiler les résultats, etc.). Des extraits de l'inventaire sont visibles en annexe (2.3.).

Outre les moyens « classiques » de diffusion et de valoriser des collections (inventaire, bibliothèque numérique, portail régional), une autre alternative apparaît peu à peu et pourrait venir compléter ces moyens. Un compte Pinterest du pôle Limousin et Patrimoine a été ouvert par Laure Théaudin, chargée de la numérisation. Il m'a donc été offert la possibilité de mettre en ligne les photographies que j'avais numérisé pour Géoculture. Chaque cliché s'est vu attribué un titre et il a été précisé qu'il appartenait aux collections de la Bfm de Limoges. Pinterest pourrait donc constituer une nouvelle piste pour attirer le public[26].

[26] Disponible sur : http://pinterest.com/bfmpatrimoine/ (consulté le 11.04.2013).

(cc) BY-NC-ND

Conclusion

En trois mois, le fonds photographique du pôle Limousin et Patrimoine et de la Bfm de Limoges a pu être entièrement inventorié, classé et conditionné.

Concernant ce point, les photographies sont conditionnées selon des normes de conservation acceptables mais pas idéales. Mon stage ne durant que trois mois et face à la quantité de clichés, un budget n'a pu être alloué à l'achat de classeurs spécifiques pour la conservation des photographies en petits formats. Cette question devra être étudiée plus tard. Les épreuves en grands formats sont elles conditionnées dans des pochettes adaptées et rangées dans un meuble à plans. Ces deux éléments devraient leur permettre d'être protégées au mieux des aléas du temps.

Le fond photographique a de surcroît enfin une visibilité : les épreuves possèdent une cote, elles sont décrites dans un inventaire et sont par conséquent désormais consultables par le public. Un inventaire papier sera mis en libre accès dans la salle de lecture du pôle tandis qu'une version numérique sera bientôt disponible sur le site de la Bfm. Dans un plus ou moins long terme, l'idéal serait d'adapter le précédent inventaire réalisé pour les estampes à celui présent. Suite à cette uniformisation, le pôle pourrait proposer un inventaire relativement intéressant de sa collection iconographique.

Enfin, les plus beaux clichés ont été catalogués et/ou numérisés pour être mis en ligne sur le portail Géoculture. Ce travail de valorisation du fonds photographique amènera sans doute – nous le souhaitons – de nouveaux visiteurs au pôle.

Ce stage m'a ainsi permis d'appréhender les enjeux d'un pôle à vocation régionale et patrimoniale, domaines dans lesquels je souhaiterais m'orienter. Car un pôle de ce type ne conserve pas que des monographies ou des supports sonores et audiovisuels. Il peut détenir des images fixes comme les photographies (et les estampes). L'étude de ce support fut une réelle nouveauté pour moi et constitua une agréable surprise de par sa variété et son originalité.

(cc) BY-NC-ND

Références bibliographiques

- **Outil de travail**

ASSOCIATION FRANCAISE DE NORMALISATION. *Normes de catalogage, tome 2.* Saint-Denis La Plaine : AFNOR, 2005. 478 p.

BANQUE CIC POUR LE LIVRE, MINISTERE DE LA CULTURE, DIRECTION DU LIVRE ET DE LA CULTURE. *Patrimoine des bibliothèques de France, un guide des régions, volume 10 : Centre Limousin*. Paris : Payot, 1995. 175 p.

- **Ouvrages généraux**

COLLARD Claude, GIANNATTASIO Isabelle et MELOT Michel. *Les images dans les bibliothèques*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1995. 390 p.

FERRER Jean-Marc et ROUZIES Étienne. *Une histoire de la photographie à Limoges 1839-1914.* Limoges : les Ardents éditeurs, 2011. 207 p.

LAVEDRINE Bertrand FRIZOT Michel, GANDOLFO Jean-Paul et MONOD Sibylle. *(Re)connaître et conserver les photographies anciennes*. Paris : Éd. du CTHS, 2007. 349 p.

MOUREN Raphaële (dir.). *Manuel du patrimoine en bibliothèque*. Paris : Cercle de la librairie, 2007. 416 p.

- **Travaux universitaires**

BLIN Frédéric. *Comment traiter les photographies d'un fonds d'archives dans une bibliothèque ? Analyses et réflexions dans l'optique du programme allemand Kalliope,* mémoire d'étude Diplôme de conservateur d'Etat, sous la dir. de Sylvie Aubenas. Villeurbanne : ENSSIB, 2004. 144 p.

CZERNIELEWSKI Cyril. *La numérisation des collections patrimoniales du SCD de Montpellier*, mémoire d'étude sous la direction de Christian Ollès. Villeurbanne : ENSSIB, 2004, 109 p.

DIDIER, Marie. *Indexation, structuration et encodage des fonds iconographiques le fonds Léon Lefebvre de la Bibliothèque municipale de Lille*, mémoire d'étude Diplôme de conservateur d'Etat, sous la dir. de Pierre-Yves Duchemin. Villeurbanne : ENSSIB, 2004. 117 p.

GARAY STINUS, Ana. *L'intégration des fonds de la Fondation Nationale de la Photographie dans la bibliothèque municipale de Lyon,* mémoire d'étude Diplôme professionnel supérieur en science de l'information et des bibliothèques, sous la dir. de Bernadette Morel-Deruyck. Villeurbanne : ENSSIB, 2001. 104 p.

(cc) BY-NC-ND

LEYMONIE Pauline. *Gestion du fonds d'estampes anciennes : inventaire, conditionnement et mise en valeur*, rapport de stage Licence professionnelle Métiers des bibliothèques et de la documentation, sous la dir. d'Étienne Rouziès. Limoges : Université de Limoges, 2011. Disponible sur : http://epublications.unilim.fr/memoires/licenceprombd/index.php?id=384 (consulté le 4.01.2013).

- **Ressources électroniques**

ALLAIN Alexandre. « Les collections photographiques des bibliothèques municipales. », *BBF*, 2001, n° 5, p. 34-37. Disponible sur : http://bbf.enssib.fr/ (consulté le 05.01.13).

ARAGO, le portail de la photographie. Disponible sur : http://www.arago-photo.fr (consulté le 30.01.13)

CREPUQ (Conférence des recteurs et des universités du Québec). « Synthèse des normes applicables à la conservation et à la manipulation des documents sur support photographique, 2003 ». Disponible sur : http://www.crepuq.qc.ca/documents/bibl/normes_photo/norme_ photo.htm (consulté le 20.01.13).

FOCUS NUMERIQUE. « 20 minutes pour faire une photo au XIX^{e} siècle », Pierre Caillault, 12 mars 2012. Disponible sur : http://www.focus-numerique.com/20-minutes-faire-photo-xixe-siecle-news-3150.html (consulté le 30.01.13).

IFLA-UNESCO, Bibliothèque du Congrès : Programme « prévention et conservation » de la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires et des Bibliothèques. Mark Roosa, « Entretien, manipulation et rangement des documents photographiques, 2003 ». Disponible sur : http://www.portal.unesco.org/ci/en/files/14344/...doc/VersionFrdoc (consulté le 25.01.13).

(cc) BY-NC-ND

Table des annexes

Annexe 1. Illustrations....34
Annexe 1.1. Du daguerréotype à l'appareil argentique....34
Annexe 1.2. Matériaux adéquats pour la conservation des photographies....35
Annexe 2. Copies d'écran....36
Annexe 2.1. Photographie mise en ligne sur Géoculture....36
Annexe 2.2. Notice d'une photographie sur Koha....37
Annexe 2.3. Aperçus de l'inventaire destiné à être mis en ligne : introduction et explications sur les modalités de recherche....38
Annexe 3. Tableaux et graphiques....39
Annexe 3.1. Photographies acceptées par Géoculture....39
Annexe 3.6. Graphiques....47
Annexe 3.6.1 Photographies selon leur couleur....47
Annexe 3.6.2 Date d'entrée des photographies....47

(cc) BY-NC-ND

Annexe 1. Illustrations

Annexe 1.1. Du daguerréotype à l'appareil argentique

(sources : Chambre photographique, http://www.faust.chez.com/photo/photo02.htm. Daguerréotype, http://www.photohistory-sussex.co.uk/dagprocess.htm. Appareil argentique, http://www.static.intellego.fr/uploads/1/0/1028/media/1ereS/TPE/Sch_maappareilphotoargentique.jpg. Kodak Brownie, http://www.wikimediabrowniekodak)

De la chambre noire...

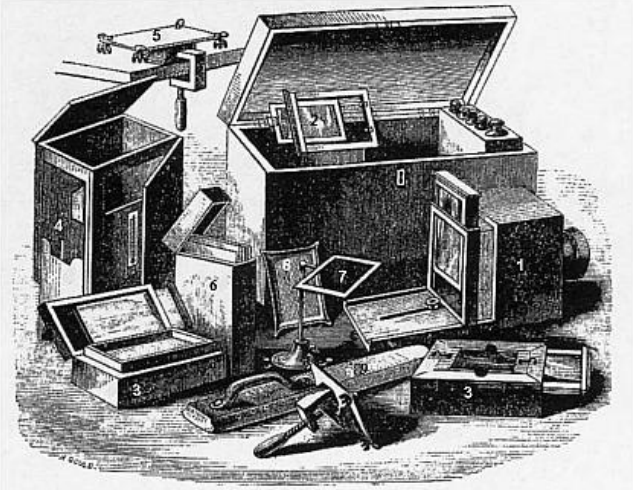

1 : chambre noire	5 : porte plaque muni de brides
2 : plaque	6 : coffret pour plaques
3 : boîtes d'iodes et de bromure	7 : support
4 : boîte mercure améliorée avec pieds coulissants	8 : nettoyage des plaques
	9 : objet pour polir

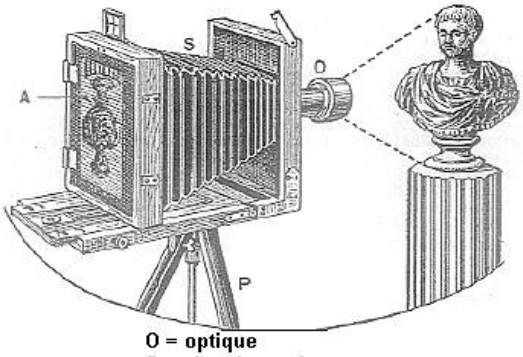

O = optique
S = chambre noire
P = pied
A = émulsion qui reçoit l'image

...à l'appareil argentique

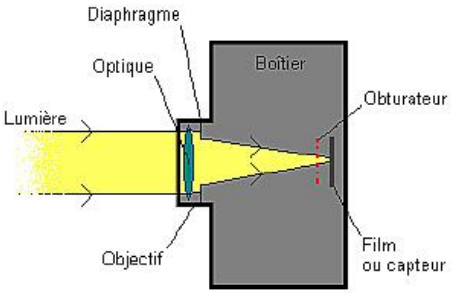

Le Kodak Brownie : un appareil photographique argentique utilisé entre 1900 et 1960

BY-NC-ND

Annexe 1.2. Matériaux adéquats pour la conservation des photographies

(sources : Atlantis France, http://www.atlantis.fr. Stouls Conservation, http://www.stouls.fr)

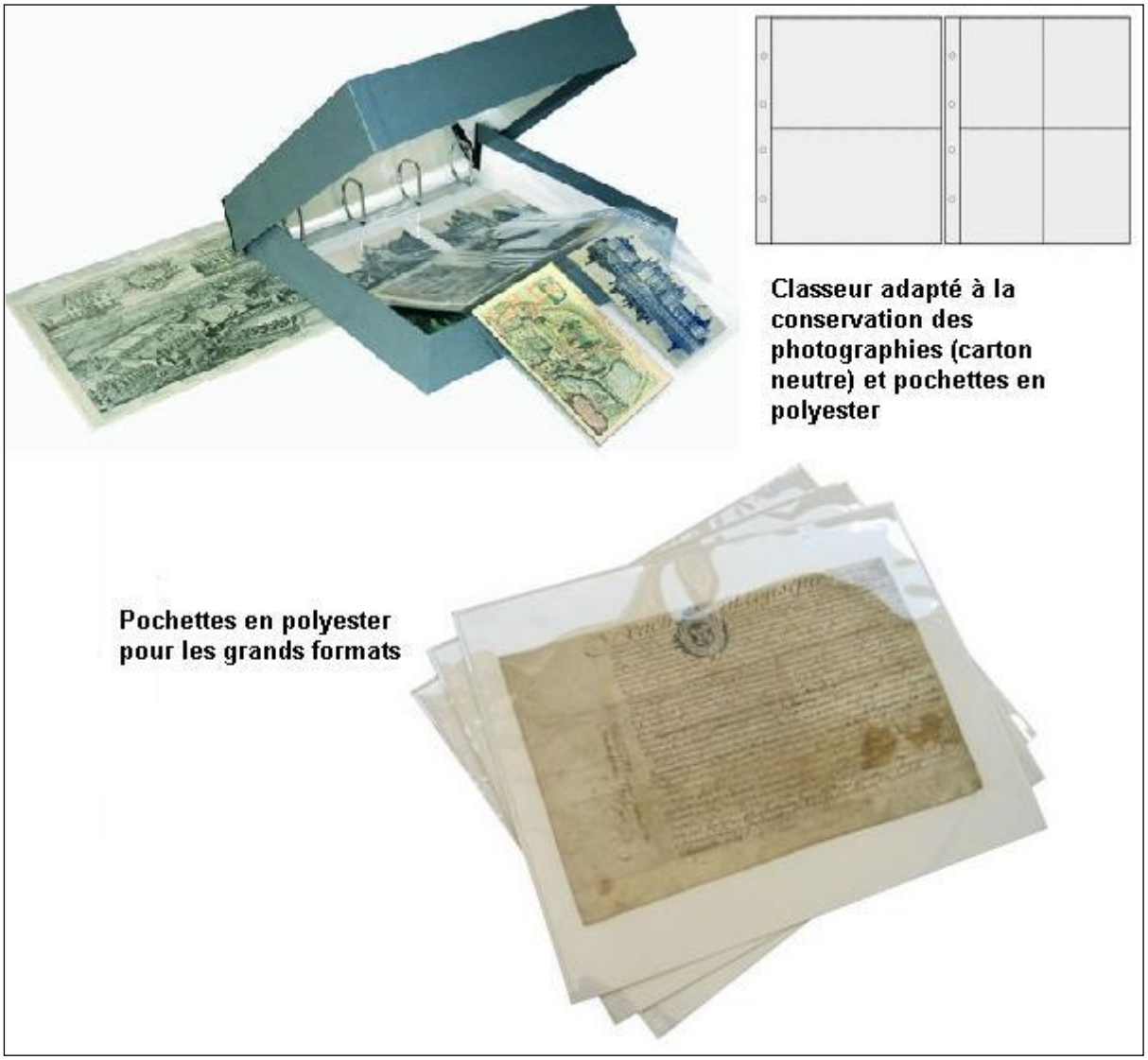

BY-NC-ND

Annexe 2. Copies d'écran

Annexe 2.1. Photographie mise en ligne sur Géoculture

(cc) BY-NC-ND

Annexe 2.2. Notice d'une photographie sur Koha

BY-NC-ND

Annexe 2.3. Aperçus de l'inventaire destiné à être mis en ligne : introduction et explications sur les modalités de recherche

INTRODUCTION

Niépce et Daguerre

C'est dans les années 1830 que Louis-Jacques Mandé Daguerre, en association avec Nicéphore Niépce, élabore un procédé permettant de reproduire le réel en fixant la lumière sur une plaque de cuivre recouverte d'argent et placée dans une chambre noire. Acheté par le gouvernement français par la loi du 7 août 1839 sur la photographie, le daguerréotype soulève l'enthousiasme. À Limoges, il fait notamment son apparition grâce au physicien Louis-Joseph Gay-Lussac. Toutefois, il ne faut pas croire que la photographie est entrée aisément dans les mœurs. Les défenseurs de la peinture était nombreux.

Dans les almanachs, on ne trouvait pas la mention de photographe mais de « peintre au daguerréotype ». Il faudra attendre le Second Empire pour voir apparaître le nom de « photographe ». C'est aussi à ce moment là que les grands photographes de Limoges et sa région font leur apparition : Jean-Baptiste Audiguet, Lucien Barbou, André Bastier, etc.

En 1889, avec l'apparition de l'appareil photographique Kodak à développement rapide, la photographie entraîne un développement notable de la pratique amateur, y compris en Limousin.

La Bfm de Limoges possède un fonds de quelque 2000 photographies, de tous types et toutes années confondus (de 1870 environ à nos jours). Le sujet principal est le Limousin mais certains clichés peuvent représenter d'autres régions (Indre, Charente). Parmi les épreuves les plus anciennes, la Bfm possède les remarquables clichés de Jean-Baptiste Audiguet ou encore de Jean Faissat. Elle détient également des épreuves ayant appartenu à la société savante Gay-Lussac pour ses expositions.

Jusqu'alors peu connu du public, le pôle Limousin et Patrimoine souhaite valoriser et communiquer son fonds photographique. C'est dans ce but que l'inventaire ici présent fut établi.

Remarque :
La Bfm détient également les plaques de verre du photographe Jean-Baptiste Boudeau. Quelques 2500 clichés pris entre 1900 et 1924 ont été numérisés et sont consultables sur un poste dédié aux chercheurs au sein du pôle Limousin.

Cet inventaire recense toutes les photographies détenues dans le pôle Limousin et Patrimoine de la Bibliothèque francophone multimédia en 2013.

Les références suivies de la mention gf signalent des photographies dont le format est supérieur à 21 x 30,5 cm.

Les références sur fond bleu signalent des ouvrages ou des photographies numérisés, disponibles sur le site web de la médiathèque : <http://www.bm-limoges.fr> ou sur le site de la bibliothèque numérique du Limousin : <http://www.bn-limousin.fr>

☺ Effectuer une recherche dans l'inventaire

Pour effectuer une recherche dans l'inventaire ici présent, il suffit d'appuyer simultanément sur les touches CTRL + F pour activer la barre de recherche si celle-ci est invisible. Après avoir saisi un mot, une ville ou un nom propre, les résultats de la recherche seront surlignés en bleu. Pour faire défiler les résultats, appuyer sur les flèches :

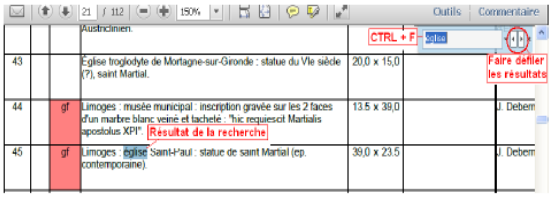

☺ Savoir lire la cote

Après avoir trouvé la photographie recherchée, il suffit de reporter la cote (toutes les cotes commencent par 9 Fi) :

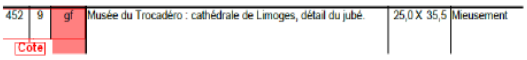

Il faut lire ci-dessus : 9 Fi 452/9 gf

(cc) BY-NC-ND

Annexe 3. Tableaux et graphiques

Annexe 3.1. Photographies acceptées par Géoculture

Le chêne de Chauffaille, Masgrangeas	http://geo.culture-en-limousin.fr/Le-chene-de-Chauffaille
Ruisseau sortant de l'étang du moulin Authier, Masgrangeas	http://geo.culture-en-limousin.fr/Ruisseau-sortant-de-l-etang-du
La place de Turenne, J.-B. Beynié	http://geo.culture-en-limousin.fr/La-place-de-Turenne
Ardoisières de Travassac, J.-B. Beynié	http://geo.culture-en-limousin.fr/Ardoisieres-de-Travassac
Ardoisières de Travassac : ouvriers au travail, J.-B. Beynié	http://geo.culture-en-limousin.fr/Ardoisieres-de-Travassac-ouvriers
Ardoisières de Travassac : carrière, J.-B. Beynié	http://geo.culture-en-limousin.fr/Ardoisieres-de-Travassac-carriere
Ardoisières d'Allassac, J.-B. Beynié	http://geo.culture-en-limousin.fr/Ardoisieres-d-Allassac
Ardoisières d'Allassac : ouvriers, J.-B. Beynié	http://geo.culture-en-limousin.fr/Ardoisieres-d-Allassac-ouvriers
Le Casino de Limoges, Jean Faissat	http://geo.culture-en-limousin.fr/Le-Casino-de-Limoges

(cc) BY-NC-ND

Annexe 3.2. Liste de bibliothèques françaises possédant des fonds photographiques notables

(sources : Sites internet des bibliothèques citées. En complément : COLLARD Claude. *Les images dans les bibliothèques*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1995, p.110-111)

Nom de la bibliothèque	**Nom et/ou origine du fonds photographique**	**Caractéristiques des photographies**
Bibliothèque municipale de Lyon	La fondation Nationale de la Photographie a versé les fonds : - Paul Grenot - Fernand Arloing - Gabriel Bargillat	Autochromes, plaques de verre, photographies en noir et blanc. Documentaires (portraits, paysages, monuments) sur diverses régions ou pays. XIX^{e}- XX^{e} siècles.
	Fonds Georges Baguet	6000 négatifs, diapositives, planches contacts et tirages sur papier. Aspect historique et social du monde pendant la période 1953 à 1990. Photographies en noir et blanc.
	Fonds Marcelle Vallet	5000 pièces en noir et blanc. Travail de photoreporter dans la région lyonnaise. Années 1950-1960. Photographies en ligne sur la base « Photographes en Rhône-Alpes »
	Fonds Jules Sylvestre	4500 photographies en noir et blanc sur les industries et les grands travaux d'urbanisme dans la région lyonnaise. Fin XIX^{e} – début XX^{e} siècles. 1000 photographies visibles en ligne sur la base « Photographes en Rhône-Alpes ».
	Fonds Georges Vermard	Photographies en noir et blanc pour la presse locale. Milieu XX^{e} siècle.
Bibliothèque municipale de Rouen	Fonds Albert Witz	50 000 photographies de Rouennais (nom de la personne indiqué). De 1860 à 1880.
	Fonds Maurice Delcroix	2000 clichés sur Cambrai.

(cc) BY-NC-ND

		XX^e siècle.
	Fonds René Faille	5000 clichés négatifs sur Cambrai.
	Fonds Pierre Salle	6000 plaques de verre sur la société cambrésienne dans l'entre-deux guerres. 1929-1992.
	Fonds Bernard Florin	4000 diapositives sur des fouilles archéologiques dans le Cambrésis.
	Fonds Georges Lebrun	2500 clichés sur l'abbaye de Vaucelles.
Bibliothèque municipale de Cambrai	Fonds Georges Maroniez	1400 clichés (plaques de verre et autochromes) sur Cambrai. 1896-1914.
Bibliothèque municipale de Lille	Fonds le Blondel	371 photographies en noir et blanc. Portraits de Lillois et monuments. Milieu à la fin du XIX^e siècle.
	Fonds Léon Lefevbre	1000 portraits-cadres de personnalités et vues de Lille. XIX^e siècle.
	Fonds anonyme	6000 plaques de verre positives et négatives. Photographies amateurs sur la région de Douai ou voyages. Début XX^e siècle.
	Fonds Emmanuel Giard	3000 négatifs et 1000 positifs. De 1954 à 1979.
	Fonds Emile Descamps	700 positifs et 300 négatifs sur les abattoirs lillois et les courées roubaisiennes. XX^e siècle.
	Fonds Edouard Baldus	25 épreuves de la série « Villes de France ». 1853-1856.
	Fonds Louis-Désiré Blanquart-Evrard	Album rassemblant 739 planches noir et blanc. 1852-1853.
	Fonds Charles Marville	85 planches noir et blanc sur les paysages du Rhin. Milieu XIX^e siècle.
	La bibliothèque numérique permet de consulter une base d'images de 6000 documents.	
Bibliothèque historique de la	40 000 images anciennes et 130 000 contemporaines. 600 000 photographies	

(cc) BY-NC-ND

Ville de Paris	de presse et 150 000 négatifs.	
Bibliothèque de documentation internationale contemporaine : Musée d'histoire contemporaine	700 000 images.	
Bibliothèque universitaire de Fels (Université catholique de Paris)	53 000 documents des XIX^{e} et XX^{e} siècle : - 13 060 positifs sur papier - 11 129 diapositives verre - 2 738 stéréos sur verre - 5 243 négatifs - 22 091 cartes postales - 53 119 objets photographiques 481 photographes et 26 000 photographies identifiés	
Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg	Fonds Antoine Meyer	Portraits en noir et blanc d'Alsaciens. Fin XIXe siècle.
	7000 portraits d'Alsaciens conservés à la BNUS. 5 000 photographies d'actualités mondiales reçues d'un journal strasbourgeois qui a paru de 1909 à 1947. 200 portraits photographiques de concertistes ou chefs d'orchestre de renommée internationale venus jouer à Strasbourg entre 1895 et 1980. 315 photographies d'expéditions de la fin du XIX^{e} siècle	
Bibliothèque Nationale de France	15 millions de types iconographiques (photographies, estampes, dessins, etc.). Le dépôt légal de la photographie est instauré en 1925 mais les photographes ont fait le dépôt de leurs œuvres de façon spontanée dès le XIX^{e} siècle. Exemples de photographes : Nadar, Atget, Cartier-Bresson, Doisneau, Eugène Druet, etc. Aussi photographies de presse comme les archives du journal *L'Aurore* (2 millions d'images entre 1904 et 1980).	

(cc) BY-NC-ND

Annexe 3.3. Fonds iconographiques remarquables détenus par la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges

Photographies sur plaques de verre	Fonds photographique Jean-Baptiste Boudeau (1881-1959) Jean-Baptiste Boudeau est né en 1881 à Saint-Priest-Taurion (Haute-Vienne) de parents épiciers. Entre la fin du XIX^{e} siècle et le printemps 1924, il livre une quarantaine de communes en produits d'épicerie dans le nord de la Haute-Vienne et aux alentours de Limoges. Il profitait alors de ses voyages pour photographier tout ce qu'il voyait (paysages, personnes). En tout, 4981 plaques de verre photographiques (noir et blanc) sont réalisées. Leur particularité était d'être numérotées, datées, bref identifiées (nom de la personne photographiée, lieu, etc.). Des cartes postales furent même éditées. En 1924, il cesse ses activités de photographe pour se consacrer uniquement à son épicerie. Il meurt en 1959. Il y a quelques années, la Bfm parvient à récupérer une grande partie de son œuvre grâce à une vente aux enchères. La bibliothèque achète deux lots ayant appartenu à deux collectionneurs. Origine : Achat. 2 lots appartenant à deux collectionneurs (environ 4000 plaques).
Estampes	Charles Giroux (1861-19.. ?) Charles Giroux est né à Limoges. Régulièrement exposé aux Salons parisiens entre 1880 et 1910, il est membre de la Société française des amis des arts ainsi que sociétaire des Artistes français. Aquafortiste*, ses travaux les plus connus sont des gravures d'interprétation. Il a également réalisé un ensemble d'estampes représentant les paysages limousins. *l'eau-forte est le procédé de gravure sur métal. L'estampe obtenue s'oppose aux autres procédés de taille-douce (ou gravure en creux), exécutés aux outils (burin, pointe sèche, manière noire). D'autres estampes... Un inventaire des estampes détenues par la Bfm fut réalisé en 2011. Il ne s'agit pas d'un véritable recensement car chaque document est décrit simplement : titre, technique, format, auteur, imprimeur, date, notes, etc. Cet inventaire n'est pas un recensement au sens strict. Les estampes sont classées selon leur critère géographique (origine régionale du document) ou un critère physique (format) si le document n'est pas régional. En tout, 408 estampes dont 190 limousines (28 pour la Corrèze, 15 pour la Creuse, 146 pour la Haute-Vienne et 1 limousine) ont été classées de 1 Fi à 8 Fi.
Dessins	Henri Hugon (1863-1953) Après une carrière dans la haute administration, Henri Hugon consacre sa retraite à l'étude du Limousin notamment. Membre de la Société des sciences de la Creuse et de la Société historique du Limousin, il fournit de nombreuses études comme sur l'histoire de l'art et l'archéologie. Il laissa aussi des carnets de croquis conservés dans

(cc) BY-NC-ND

	les archives personnelles de Robert Margerit (dont il était le beau-père), datant de 1876 à 1879 et de 1879-1880. Ses croquis représentent la Creuse historique et archéologique (châteaux, églises, architecture...). Certains dessins sont numérisés sur la BN du Limousin.
Portraits limousins	Entièrement numérisés sur la Bibliothèque numérique du Limousin

Annexe 3.4. Extrait du classement des photographies par thème

CLASSEMENT DE PHOTOGRAPHIES PAR THEMES

Afin de faciliter les recherches, certaines photographies ont fait l'objet d'un classement thématique.

	Architecture religieuse, Limoges
N°	7 à 10, 21, 22, 106, 198, 200, 201, 247, 313, 436 à 438, 452, 469.
	Vues de Limoges
N°	16, 23, 83, 109, 116, 121, 126 à 167, 168, 185, 196 à 198, 201, 203 à 236, 240 à 245, 256, 257, 258, 284, 337, 362 à 366, 426, 427, 428, 429, 431, 432, 450, 453, 455 à 457, 470, 473, 475. Fonds Audiguet (9 Fi 502 gf)
	Festivités limougeaudes (dont ostensions)
N°	192, 252 à 255, 280 à 283, 291.
	Ancienne bibliothèque municipale
N°	24, 25, 113, 124, 189 à 191, 194, 405 à 425.
	Porcelaine de Limoges
N°	340 à 344, 345, 346.
	Vues du Limousin
N°	27, 72, 73, 75, 76 à 80, 82 à 84, 87, 88, 90 à 101, 125, 169 à 182, 184, 248, 331, 440 à 446, 451, 458 à 460, 461 à 466, 472.

Annexe 3.5. Extraits de l'inventaire des photographies

(cc) BY-NC-ND

N° inventaire 8 Fi		Grd format	Descriptions	Format en cm	Photographe	Origine	Coul.	Date doc.	Date entrée	N° entrée et observations	Complément d'information
1		gf	Tapisserie représentant saint Martial et située dans la cathédrale de Toulouse.	40,5 x 30,0	Photographie Rex, Toulouse		NB		mars 1967	146114	
2		gf	Crosse en émail représentant sainte Valérie présentant saint Martial, sa tête décollée et située dans la cathédrale Saint-Sauveur à Bruges.	40,5 x 28,0		Don Xavier Botte Bruges	NB		mars 1967	146115	
3			Statue de saint Martial présente dans la cathédrale Saint- André à Bordeaux.	30,0 x 23,5	Abbé Ch. Mounie, Bordeaux		NB		mars 1967	146116	
4			Bas-relief en albâtre situé à l'église Saint-Seurin de Bordeaux (9 photographies).		Abbé Ch. Mounie, Bordeaux				mars 1967		
4	1		Saint Pierre tenant son bâton pastoral donne mission à saint Martial et ses compagnons d'aller prêcher l'évangile en Gaule.	30,0 x 23,5	Abbé Ch. Mounie, Bordeaux		NB		mars 1967	146118	
4	2		Saint Austriclinien, compagnon de saint Martial, meurt à Else en Toscane.	30,0 x 23,5	Abbé Ch. Mounie, Bordeaux		NB		mars 1967	146119	
4	3		Saint Pierre remet à saint Martial son bâton, à l'aide duquel Austriclinien doit être ressuscité.	30,0 x 23,5	Abbé Ch. Mounie, Bordeaux		NB		mars 1967	146120	
4	4		Saint Pierre remet à saint Martial son bâton, à l'aide duquel Austriclinien doit être ressuscité.	30,0 x 23,5	Abbé Ch. Mounie, Bordeaux		NB		mars 1967	même photographie mais prise sous un autre angle, 146121	
4	5		Résurrection de saint Austriclinien.	30,0 x 23,5	Abbé Ch. Mounie, Bordeaux		NB		mars 1967	146122	
4	6		Saint Martial remet à Bénédicte le bâton de saint Pierre.	30,0 x 23,5	Abbé Ch. Mounie, Bordeaux		NB		mars 1967	146123	
4	7		Bénédicte ressuscite son époux Sigebert.	30,0 x 23,5	Abbé Ch. Mounie, Bordeaux		NB		mars 1967	146124	
4	8		Bénédicte ressuscitant son époux avec le bâton de saint Martial.	30,0 x 23,5	Abbé Ch. Mounie, Bordeaux		NB		mars 1967	146125	
4	9		Baptême de Sigebert et de ses compagnons par saint Martial.	30,0 x 23,5	Abbé Ch. Mounie, Bordeaux		NB		mars 1967	146117	
5		gf	Photographies des vitraux du chœur de l'église métropolitaine de Tours. Vie de saint Martial [cote AD 37 : fonds 5 Fi].	39,5 x 30,0	René Arsicaud et fils (André), Tours		NB		mars 1967	2 exemplaires et reproduction d'un ouvrage de la BM de Tours. 146205	Mrs Arsicaud étaient des photographes professionnels travaillant à la réalisation de cartes postales, d'illustration publicitaires, de reportages ou de prise de vue d'édifices patrimoniaux entre 1947 et 1991.

BY-NC-ND

75	4		Le Chalard (Haute-Vienne), ruines de la tour. Épreuve sur papier albuminé.	12,5 x 17,5		Société Gay Lussac	NB			avant 1940	
75	5		Le Chalard (Haute-Vienne), écluse du moulin. Épreuve sur papier albuminé.	7,5 x 8,0		Société Gay Lussac	NB			avant 1940	
75	6		Le Chalard (Haute-Vienne), bords de l'Isle près du Chalais. Épreuve sur papier albuminé.	7,5 x 8,0		Société Gay Lussac	NB			avant 1940	
76	1		Montell-au-Vicomte (Creuse), ruine du château. Épreuve sur papier albuminé (carton de 18,0 x 24,0 cm).	7,5 x 8,0	Pierre Lebret	Société Gay Lussac	NB	1901		avant 1940	
76	2		Montell-au-Vicomte (Creuse), ruines du château. Épreuve sur papier albuminé (carton de 18,0 x 24,0 cm).	18,0 x 24,0	Pierre Lebret	Société Gay Lussac	NB	1901		avant 1940	
77	1		Ruines du monastère Saint-Étienne à Aubazine (Corrèze). Épreuve sur papier albuminé (carton de 21,0 x 27,0 cm).	18,0 x 24,0	Abbé Émile Maymat	Société Gay Lussac	NB	Vers 1902		avant 1940	
77	2		Aubazine (Corrèze), ruines du monastère. Épreuve sur papier albuminé (carton de 21,0 x 27,0 cm).	16,0 x 12,0	Abbé Émile Maymat	Société Gay Lussac	NB	Vers 1902		avant 1940	
78	1		Argentat (Corrèze), vestiges de l'ancienne demeure des seigneurs de Neuville. Épreuve sur papier albuminé (carton de 21,0 x 27,0 cm).	16,0 x 12,0	Louis Joseph De Bar (Argentat)	Société Gay Lussac	NB	Vers 1902		avant 1940	
78	2		Argentat (Corrèze), construction du nouveau pont. Épreuve sur papier albuminé (carton de 21,0 x 27,0 cm).	15,0 x 11,5	Louis Joseph De Bar (Argentat)	Société Gay Lussac	NB	1893 (?)		avant 1940	
78	3		Argentat (Corrèze), flottage du bois. Épreuve sur papier albuminé (carton de 21,0 x 27,0 cm).	15,0 x 11,5	Louis Joseph De Bar (Argentat)	Société Gay Lussac	NB	Vers 1902		avant 1940	
78	4		Argentat (Corrèze), construction du nouveau pont. Épreuve sur papier albuminé (carton de 21,0 x 27,0 cm).	15,0 x 11,5	Louis Joseph De Bar (Argentat)	Société Gay Lussac	NB	1893 (?)		avant 1940	
78	5		Argentat (Corrèze), plantation du mai. Épreuve sur papier albuminé (carton de 21,0 x 27,0 cm).	15,0 x 11,5	Louis Joseph De Bar (Argentat)	Société Gay Lussac	NB	Vers 1902		avant 1940	
78	6		Argentat (Corrèze), plaque commémorative du passage d'Henri IV. Épreuve sur papier albuminé (carton de 21,0 x 27,0 cm).	15,0 x 11,5	Louis Joseph De Bar (Argentat)	Société Gay Lussac	NB	Vers 1902		avant 1940	
79	1	gf	Travassac (Corrèze), ardoisières. Épreuve sur papier albuminé (carton de 36,5 x 27,4 cm).	17,0 x 22,0	J-B Beynié, Brive	Société Gay Lussac	NB	Vers 1902		2 exemplaires, avant 1940	J-B Beynié était un photographe installé à Brive depuis 1878, associé avec un certain Buhl. En 1881, on trouve dans l'almanach de la Corrèze que Mr Beynié est installé en tant que négociant. L'année suivante, il est recensé comme photographe et est installé avenue Bordeaux (avenue Jean-Charles Rivet). En 1906, Marcel Beynié prend sa suite.
79	2	gf	Travassac (Corrèze), carrière n°7. Épreuve sur papier albuminé (carton de 36,5 x 27,4 cm).	17,0 x 22,0	J-B Beynié (?), Brive	Société Gay Lussac	NB	Vers 1902		avant 1940	
79	3	gf	Travassac (Corrèze), carrière n°3. Épreuve sur papier albuminé (carton de 36,5 x 27,4 cm).	17,0 x 22,0	J-B Beynié (?), Brive	Société Gay Lussac	NB	Vers 1902		avant 1940	
80	1	gf	Alassac (Corrèze), ardoisière. Épreuve sur papier albuminé (carton de 36,5 x 27,4 cm).	17,0 x 22,0	J-B Beynié (Brive)	Société Gay Lussac	NB	Vers 1902		avant 1940	
80	2	gf	Alassac (Corrèze), vue générale. Épreuve sur papier albuminé (carton de 36,5 x 27,4 cm).	17,0 x 22,0	J-B Beynié, Brive	Société Gay Lussac	NB	Vers 1902		Manquant	

TEILLET Sandra | Licence professionnelle MBD | Rapport de stage FLSH | 2013
BY-NC-ND

Annexe 3.6. Graphiques

Annexe 3.6.1 Photographies selon leur couleur

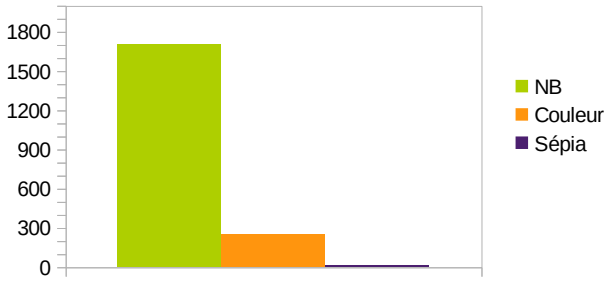

Annexe 3.6.2 Date d'entrée des photographies

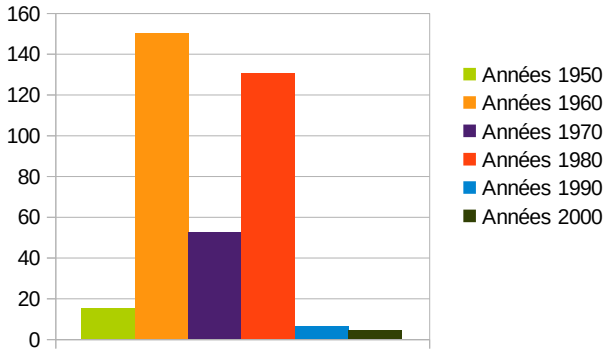

BY-NC-ND

Sandra TEILLET

Le fonds photographique du pôle Limousin à la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges

Inventaire, conditionnement et valorisation

Résumé :

Les photographies sont très présentes dans les bibliothèques, non seulement en tant que collections mais également en tant que documents issus d'archives privées conservés par les bibliothèques. Tous les types de photographies peuvent se retrouver dans les collections : épreuves du XIX^{e} siècle, photographies contemporaines, etc. Néanmoins, les photographies représentent souvent une masse documentaire importante et l'on hésite fréquemment sur la façon de les traiter (à la pièce ou par lots). De surcroît, les photographies étant des documents fragiles en raison de leur composition chimique, ils nécessitent des conditionnements et des réparations spécifiques. Le Pôle Limousin et Patrimoine de la Bibliothèque Francophone Multimédia de Limoges possède ainsi un fonds photographique et souhaite le rendre accessible au public tout en respectant les règles de conservation.

Mots-clés : photographies, bibliothèques, patrimoine, inventaire, conservation, numérisation

Abstract :

Photographs are very present in libraries as collection but also as documents from private archives preserved by the libraries. All types of photographs can be found in the collections: pictures of the XIXth century, contemporary shots… However, photographs often represent an important mass of documents and we are hesitating about the way to treat it (by piece or by batch). Moreover, photographs are delicate because of their chemical composition. They need specific maintenances and repairs. The Limousin and Patrimoine section of the Bibliothèque Francophone Multimédia of Limoges owns a photographic collection and wishes it to be accessible to the public while respecting preservation rules.

Keywords : photographs, libraries , heritage, inventory, preservation, digitisation

(cc) BY-NC-ND